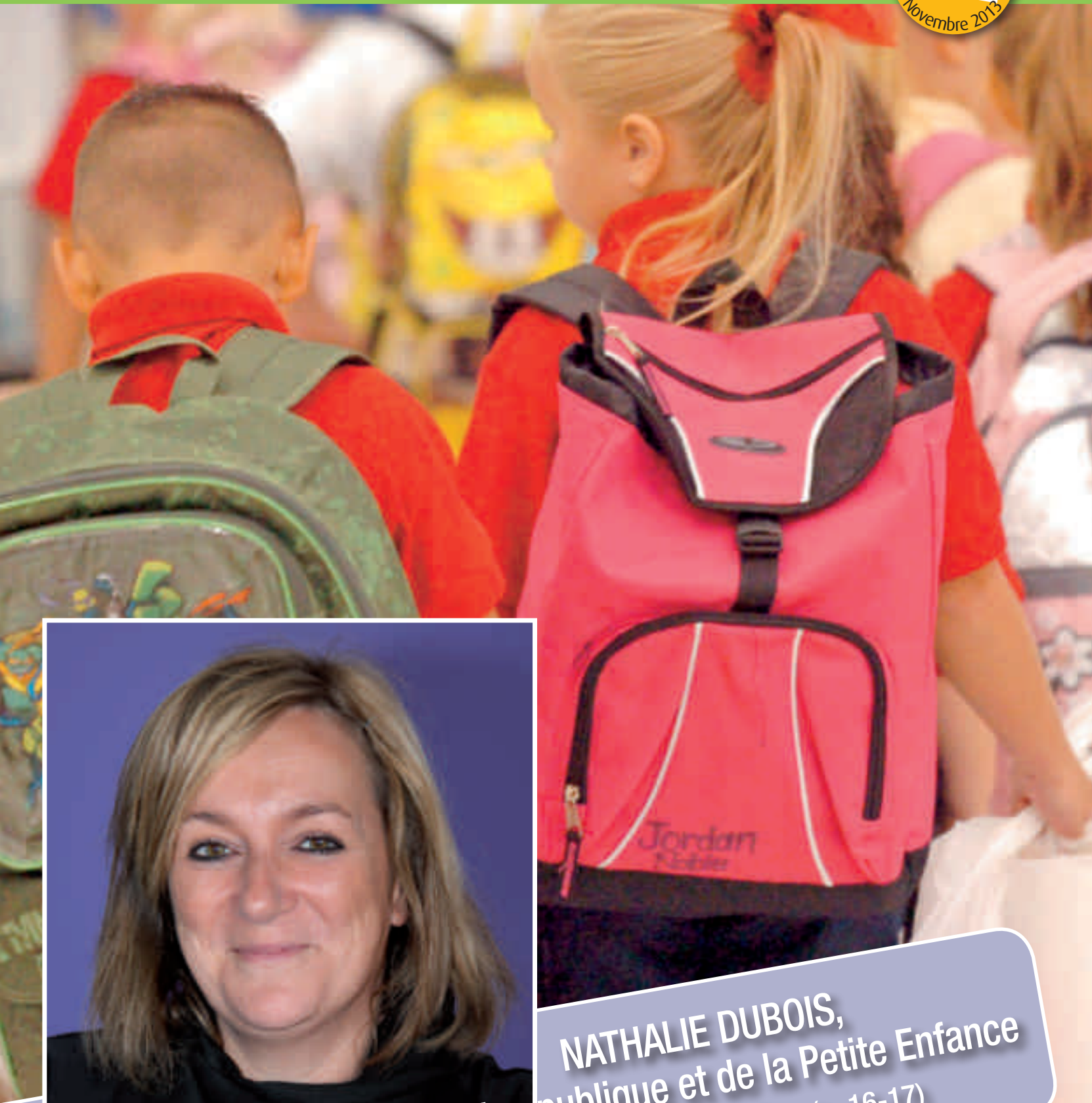


Ans infos

Périodique communal mensuel d'information

242
Novembre 2013



NATHALIE DUBOIS,
Echevine de l'Instruction publique et de la Petite Enfance
« UNE RENTRÉE 2013 EXCEPTIONNELLE » (p. 16-17)



Le don d'organes...

UN RELAIS POUR LA VIE !

A l'occasion de la journée sans voiture, un stand un peu particulier pouvait attirer l'attention des passants.

Un mannequin présentant l'anatomie du corps humain, des pièces en bois d'organes à glisser dans des silhouettes..., il s'agissait en fait du matériel didactique de l'asbl « Chaîne de Vies » créée par Monsieur et Madame KREMER.

Parents de Laurent, ce jeune homme décédé des suites de la fusillade de la place Saint-Lambert, Monsieur et Madame KREMER se mobilisent pour la sensibilisation du public au don d'organes. Et on peut dire que l'objectif a été atteint le dimanche 22 septembre puisque plus de 30 déclarations de volonté expresse ont été transmises au service de l'état civil.

La loi relative au don d'organe date de 1986. Basée sur le principe « qui ne dit mot, consent », elle autorise le prélèvement

d'organes après le décès à moins d'un refus explicitement exprimé du vivant de l'intéressé ou d'une opposition de la famille. Mais le deuil perturbe trop les émotions et pour éviter de confronter les proches à un choix douloureux, chaque personne peut compléter anticipativement un formulaire de consentement disponible dans son administration communale.

En pratique, la déclaration de volonté expresse est faite au service de l'état civil. Il s'agit d'une démarche gratuite et qui peut à tout moment être revue.

Une fois la déclaration signée, une mention est apportée au registre national sur la fiche population du déclarant. En cas de décès, la consultation de ce registre informatisé permet de s'assurer des volontés du défunt.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du service état civil au **04/247.72.89** ou en envoyant un mail à murielle.paquot@ans-commune.be

Le service de l'état civil est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, du lundi au jeudi de 13h30 à 17h et le samedi de 9 à 11h.



**Vous étiez absent ?
Il n'est jamais trop tard
pour faire gagner la vie !**

Le mot du Bourgmestre



*L'automne est déjà bien engagé
et la fin d'année approche à grands pas.*

Mais avant de songer aux agapes de la saison d'hiver, il est bon de se souvenir. A l'heure où vous recevrez ce numéro d'*Ans-Infos*, les Commémorations de la fin de la Grande Guerre auront eu lieu dans le cadre de l'indispensable devoir de mémoire, malgré les 95 années qui nous séparent de la fin de cet événement plus que tragique.

Aux yeux du Collège communal et de moi-même, il est également bon de se souvenir des **personnalités locales** notamment connues du monde politique, culturel, académique, sportif, philanthropique ou autres et qui nous ont quittés.

C'est ainsi, qu'en association avec la famille de feu Michel Daerden, une cérémonie d'**hommage à notre ancien Bourgmestre et Ministre** est organisée le samedi 16 novembre 2013. Vous êtes toutes et tous les bienvenus (p. 6).

Il est également bon de se rappeler que le **don d'organes** peut sauver des vies et que des démarches peuvent être effectuées pour anticiper l'éventuelle difficile question du don d'organes en faisant une déclaration de volonté expresse (p. 2).

Changez votre vocabulaire... le **Secrétaire communal** s'appelle désormais **Directeur général** et

le **Receveur communal** troque son nom et adopte les termes de « **Directeur financier** », explications et **autres nouveautés de la réforme des grades légaux** (p. 6).

Dans le dernier numéro de votre journal, nous vous montrions l'état d'avancement de la nouvelle piscine. Mais vous l'aurez également certainement remarqué, la **piscine** sise rue Walthère Jamar, qui avait fermé ses portes en juin a dû être démolie (jusqu'à présent partiellement) pour des raisons impérieuses de sécurité... (p. 4-5).

Le patrimoine immobilier est aussi rénové. Ainsi en va-t-il du bâtiment de **l'ancienne administration communale d'Alleur** (p. 10).

Vous êtes nombreux à souhaiter bénéficier d'une Commune propre et c'est tout à fait légitime. Mais la participation de chacun est indispensable. Objectif « **tolérance zéro** » en matière de **délinquance environnementale** (p. 8-9).

Les vêtements bio, équitables, responsables, éthiques... quelques éclaircissements sur ces concepts sont les bienvenus (p. 13).

Vous retrouverez les **nouvelles des familles en pages 12 et 14**, l'annonce de tous les **événements culturels communaux en pages 15,**

20 et 21 et enfin, la présentation du **Marché de Noël en page 24.**

Erato Singers, une chorale ansoise, les Philippines, un voyage... en route pour un jumelage (p. 18).

Vous souhaitez faire un petit voyage vers de nouvelles saveurs ? Savourez la **bière de Waroux** (p. 19).

Le commerce et l'entrepreneuriat font aussi l'objet de toute l'attention de la Commune. C'est ainsi qu'une **réunion inter-entreprises** s'est tenue le 24 octobre (p. 22) et que de **nouvelles entreprises et commerces** ont ouvert leurs portes (p. 23). Chers amis commerçants, nous vous proposons une rencontre avec des représentants de l'Agence wallonne des télécommunications... pour un décollage de **l'e-commerce par des commerçants ansois** (p. 7).

Quoi de neuf pour nos enfants ? La **rentrée scolaire** fut exceptionnelle, fruit d'un long travail... (p. 16-17). Et pour les sportifs en herbe, découvrez **l'académie provinciale des sports** et sa collaboration avec votre Commune (p. 11).

Bonne lecture.

Stéphane MOREAU,
Bourgmestre



Démolition de l'ancienne piscine d'Ans : une page de l'histoire de la commune se tourne, un nouveau chapitre commence...

Le mercredi 18 septembre, sur base des avis de l'Architecte communale, des Services d'Incendie et d'un expert en démolition, il a été conclu que le bâtiment de l'ancienne piscine d'Ans située rue Walher Jamar présentait un risque grave et imminent d'effondrement.

En raison de ce danger, le mercredi 18 septembre 2013, Stéphane Moreau a, en sa qualité de Bourgmestre et de responsable de la sécurité et de la salubrité publiques, pris un arrêté de démolition immédiate

des installations, afin d'éviter tout incident.

Si les équipes de démolition ont entrepris dès le jeudi matin l'enlèvement du toit, celles-ci ont été



De nombreux habitants qui passaient par là lors de la démolition se sont arrêtés le long de la route, histoire d'assister à ce moment particulièrement émouvant.

confrontées au problème de ses composants, dont notamment du ciment-asbeste.

Il faut savoir, que comme son nom l'indique, ce matériau contient de l'asbeste (amiante) qui, en place, ne présente aucun risque pour la santé. La démolition a cependant nécessité des mesures particulières qui ont engendré quelques heures de retard.

Ce sera finalement le samedi 21 septembre, que les engins d'abattage ont « achevé » la structure, âgée de plus de 40 ans.

Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans, ainsi que Francly Dupont, le Président du Conseil communal, ont ainsi assisté aux derniers moments de ce véritable monument qu'était la piscine d'Ans.

De nombreux habitants qui passaient par là lors de la démolition se sont arrêtés le long de la route, histoire d'assister à ce moment particulièrement émouvant.

Avec la destruction de cette piscine, ce sont des tonnes de souvenirs qui sont partis en poussière ; des milliers d'enfants y ont appris à nager, des enfants qui à leur tour sont deve-



nus des adultes et y ont accompagné leurs propres enfants lors de leurs premières brasses

Quoi qu'il en soit, une page de l'histoire d'Ans se tourne, mais si ce chapitre est clos, l'histoire n'est pas finie pour autant.

En effet, la nouvelle piscine d'Ans est en construction et sera opérationnelle dans un avenir proche, mais cela, c'est une nouvelle histoire que nous ne manquerons pas de vous relater...



Ne dites plus « secrétaire communal »

Pouvoir de proximité par excellence, la commune a connu une évolution importante ces dernières années.

Les exigences des « administrés », devenus de véritables « clients » de leur commune et les réformes successives du droit communal font qu'on ne gère plus une commune aujourd'hui comme il y a encore vingt ou trente ans.

C'est dans ce contexte qu'est entrée en vigueur, le 1^{er} septembre 2013, la réforme des grades légaux, dont l'effet le plus immédiatement visible est la disparition des deux fonctions administratives les plus importantes au plan local, celles de secrétaire communal et de receveur communal, fonctions qui existaient depuis 1836.

Désormais, ne dites donc plus « secrétaire communal », mais bien « directeur général », ni « receveur communal », mais bien « directeur financier ».

Au-delà de ces changements de titres, l'ambition fondamentale de cette réforme des grades légaux est de rendre plus performant le binôme « autorité politique/administration », sur lequel repose la qualité du service public communal.



Le « nouveau » directeur général Walther Herben aux côtés du « nouveau » directeur financier Philippe Mathy

C'est la cohérence et l'efficacité de ce binôme qui permettent la bonne articulation entre les projets politiques de l'autorité (Bourgmestre/Collège/Conseil) et leur réalisation effective par l'administration communale dont le directeur général et le directeur financier sont les chevilles ouvrières.

Dans cette perspective, le directeur général – ex-secrétaire communal – se voit confier la véritable direction générale des services (coordination, exécution de la stratégie politique, préparation des dossiers, présidence

du comité de direction, contrôle interne, participation renforcée aux recrutements et à l'évaluation du personnel...), tandis que le directeur financier – ex-receveur communal – est désormais assimilé à un inspecteur des finances, gardien de la légalité financière et de la logique économique de l'administration et conseiller budgétaire du Collège.

Il s'agit donc bien de passer de la gestion administrative à la gouvernance et au management communal, inscrivant les communes dans leur siècle et sur le chemin de la modernité.



Hommage à Michel Daerden

En ce jour anniversaire de la naissance de M. Michel DAERDEN,
Ministre et Bourgmestre honoraire,
Stéphane MOREAU,
Bourgmestre et les Membres du Collège communal d'Ans
et
Aurore, Elena, Frédéric DAERDEN et leur famille
s'associent pour vous inviter le 16 novembre 2013, à 11h30,
au cimetière d'Alleur, rue de l'Aîte,
à l'hommage public qui lui sera rendu et
à l'inauguration officielle du monument lui dédié.



Robert Grosch,

Échevin des Nouvelles technologies :

E-commerce : « La chance sourit aux audacieux ! »

L'e-commerce a du mal à décoller vraiment en Belgique. C'est d'autant plus curieux que la population de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la France et du Luxembourg, nos plus proches voisins, est bien plus utilisatrice. Cette différence ne peut dès lors pas être uniquement de type culturel ou « précautionniste ».

Certains y voient la conséquence d'un manquement du côté de l'offre de biens et services disponibles sur Internet dans notre pays. Les nombreuses petites entreprises ne sont pas forcément visibles sur la toile et les commerces de proximité permettent plus rarement les commandes via Internet.

Selon l'Union des classes moyennes, seuls 20% des commerçants possèdent un site web et très peu d'entre eux envisagent une activité d'e-commerce. Or, 57% des Belges ont acheté en ligne au cours des 12 derniers mois et le chiffre d'affaires du commerce électronique en Belgique représente 2,3 milliards d'euros.

LE PROJET ANSOIS

Dans une récente édition d'AnsInfo, une des quatre mesures envisagées par notre commune dans la lutte contre la fracture numérique concernait précisément le petit commerce ansois.

Depuis lors, le répertoire économique et commercial est en ligne, sur le site internet communal. C'est un premier pas !

Nous voulons cependant aller plus loin et informer les commerçants sur les nombreuses **possibilités, opportunités et aides financières wallonnes** en matière de e-commerce.

À cette fin, le département des Nouvelles technologies, en collaboration avec Jean-François Bourlet, en charge de l'Agence de développement local, organisera **une rencontre** entre les commerçants ansois et des représentants de l'Agence wallonne des télécommunications.

Cette rencontre aura lieu le **mercredi 20 novembre à 18 heures 30** à la Maison communale à Ans.

Une occasion à ne pas manquer, avant... d'oser le grand saut !

Pour tout renseignement :
Anne Moreau : 04/247 72 95
anne.moreau@ans-commune.be



Nous voulons aider les commerçants en matière de e-commerce.

Tolérance ZÉRO



Objets :
Déjections canines – déchets –
herbages – jets de détritrus – dépôts clandestins

Ce mois-ci, nous recevons l'Échevin des Affaires sociales et de l'Environnement, Monsieur Henri Huygen pour nous parler de son Projet « Ans-Propreté : zéro tolérance » à l'étude depuis quelques mois.



→ **Ans-Infos** : Monsieur l'Échevin, pourriez-vous nous en dire plus sur ce projet qui sera d'application dès ce mois de novembre 2013 sur le territoire communal ?

→ **Henri Huygen** : ANS-PROPRETE - TOLÉRANCE ZÉRO est une action touchant à la qualité de vie des citoyens ansois. L'objectif de ce projet est d'améliorer le bien-être de nos concitoyens via la qualité de l'environnement et des espaces publics.

Par exemple, il n'est agréable pour personne de marcher dans une crotte de chien même si cela est sensé porter bonheur... C'est pourquoi il est demandé à tous les propriétaires de chiens de se munir de « sachets » lors des promenades.

→ **Ans-Infos** : En lisant le règlement communal, j'apprends qu'il est interdit de laisser les déjections de son chien sur la voie publique, car selon l'article 79 du règlement communal, une amende comprise entre 25 et 250 € pourrait être perçue auprès du propriétaire.

→ **Henri Huygen** : C'est exact et c'est également pour cette raison que la commune organise au préalable cette campagne de sensibilisation sur son territoire en distribuant des sachets à des personnes ayant un chien. Les propriétaires sont par conséquent priés de jeter les déjections récoltées dans une poubelle publique ou chez eux, voire les déposer dans un avaloir. Ma volonté (la volonté du Collège) n'est pas de sanctionner à outrance, mais de conscientiser les citoyens aux questions environnementales et au respect du cadre de vie.

→ **Ans-Infos** : Quand vous parlez de questions environnementales, cela veut-il dire que votre projet ne se limitera pas aux « crottes » de chien ?

→ **Henri Huygen** : C'est encore exact. Trottoirs non entretenus, avec des déchets et/ou herbages, jets de déchets, dépôts clandestins et autres atteintes au cadre de vie feront l'objet d'un suivi administratif au sein de l'Administration communale. Des sanctions seront prises contre celles et ceux qui contribuent volontairement à la dégradation du cadre de vie

et de l'environnement. Nous avons le devoir de penser aux générations futures et de leur léguer une société dans laquelle il fait bon vivre.

→ **Ans-infos** : Concrètement, comment cela va-t-il se passer ?

→ **Henri Huygen** : Dès aujourd'hui, nos « *gardiens de la Paix* » partent de nouveau en campagne pour informer les citoyens sur les déjections canines, mais aussi sur des questions environnementales (entretien des trottoirs, gestion des déchets, etc.). Les « *agents constatateurs environnementaux* » quant à eux, s'occuperont **rapidement** du suivi administratif et des constats amenant d'éventuelles sanctions.

Ces sanctions sont délivrées par un agent « sanctionnateur » ayant, suivant la réglementation une totale indépendance vis-à-vis du pouvoir politique.

→ **Ans-infos** : Avez-vous encore quelque chose à ajouter Monsieur l'Échevin ?

→ **Henri Huygen** : Au niveau de la récolte d'informations, il sera également lancé prochainement une nouvelle opération appelée « référents de quartier » ; et ce, sur la base d'une équipe de volontaires, pensionné(e)s ou non. Cela permettra de mieux délimiter les zones à problèmes.

Mais aussi, une affiche, sera mise à la disposition de nos concitoyens sur simple demande au service de l'environnement. Ils pourront ainsi placer une affiche ad hoc à leur fenêtre s'ils constatent des incivilités près de chez eux. Chacun, s'il le désire, informera d'aucuns (lire souvent un voisin) qu'ils ne peuvent laisser les déjections de leur chien sur la voie ou dans les espaces publics.

Pour terminer, il convient de **remercier d'avance tous les citoyens**, quel que soit leur âge, pour le rôle qu'ils vont jouer dans le projet Ans-propreté, car leur implication permettra d'améliorer encore le cadre de vie de notre belle commune.

Cela, en gardant à l'esprit que la tolérance sera ZÉRO !

**Pour le bien-être de tous,
Aussi longtemps que ceci restera un rêve...**



Il faudra bien continuer à donner un coup de « pattes » à votre chien pour ramasser ses déjections.

- + Pour que notre environnement reste propre ;
- + Pour le bien-être de tous ;
- + Parce que même si l'on dit que « ça porte bonheur », cela n'a rien d'agréable sur les trottoirs et que cela peut vous coûter cher¹ ;

Et surtout...

- + Parce que votre compagnon à quatre pattes le vaut bien !

PENSEZ-Y ! MERCI !

Une information du Service  et du Service 



Ans - Propreté = tolérance ZÉRO

Grégory Philippin, Echevin des Travaux :

« L'entretien de notre patrimoine est une priorité ! »

Un solide lifting est à l'ordre du jour pour le bâtiment du CIS...

S'il existe à Alleur un bâtiment qui fait partie intégrante de l'histoire locale, c'est sans aucun doute celui de l'ancienne Administration communale d'Ans où est installé depuis de nombreuses années le Centre d'Information sanitaire. Malheureusement, comme toute chose, la structure générale subit les affres du temps, raison pour laquelle, les bâtiments en question vont au cours des prochains mois, connaître quelques restaurations.



Grégory Philippin, Echevin des Travaux, aux côtés de Henri Huygen, Echevin de la Santé.

→ **Ans-infos** : Quels types de travaux seront réalisés ?

→ **Grégory Philippin** : Il s'agit d'un enduisage à la chaux de couleur « sang de bœuf » comme à la ferme Monfort, pour les personnes qui visualisent cette dernière. Il portera sur le bâtiment du CIS rue G. Truffaut et la bibliothèque rue des Messes.

→ **Ans-infos** : Ce ne sont pas les premiers travaux au niveau du CIS ?

→ **Grégory Philippin** : Effectivement, ils viennent compléter d'autres travaux déjà réalisés: la toiture, les châssis et même la pose des photovoltaïques placés l'année passée. Nous avons effectué de nombreux investissements depuis de nombreuses années et il convient de consacrer une partie importante de nos dépenses aux travaux d'entretien. Le raisonnement est valable pour les bâtiments mais également pour les voiries.

→ **Ans-infos** : Après la crèche dont les travaux sont en cours, il s'agit de la rénovation d'un autre bâtiment emblématique de la Commune ?

→ **Grégory Philippin** : Oui, c'est quand même l'ancienne administration communale. C'est un bâtiment de caractère auquel nos concitoyens sont attachés. Il importe de le choyer en bon père de famille.

→ **Ans-infos** : Quel sera le timing ?

→ **Grégory Philippin** : Les travaux devraient commencer au 15 janvier. Le délai d'exécution est de 60 jours ouvrables. Comme pour la crèche,

nous ferons en sorte d'engendrer le moins de désagréments possibles pour le personnel et la clientèle.

→ **Ans-infos** : Et au niveau des autres bâtiments ?

→ **Grégory Philippin** : J'attends les subsides pour répondre à votre question. Je peux néanmoins vous annoncer que les isolations diverses (toitures et châssis) auront la priorité.



La bibliothèque d'Alleur va aussi connaître une cure de Jouvence.



Les deux Echevins entourant la Directrice du CIS, Marianne Ancion et quelques membres du personnel.



Académie provinciale des Sports : Les choix s'étoffent avec le handi-sport et la danse orientale

C'EST QUOI L'ACADÉMIE DES SPORTS ?

Il s'agit d'un projet orchestré par le Département « Sports » de la Province de Liège en collaboration avec la commune d'Ans et mis en place depuis plusieurs années. En pratique, l'Académie provinciale des Sports doit permettre aux **enfants de 4 à 11 ans et de 6 à 11 ans**, de découvrir différents sports de façon **ludique** et **sans esprit de compétition**. L'absence de cet aspect compétitif permet ainsi d'**éviter le décrochage sportif** en adaptant notamment le programme des séances sportives au rythme de chaque enfant.

QUEL EST L'OBJECTIF ?

C'est de permettre à chaque enfant de découvrir ses capacités physiques et ses préférences en matière spor-

tive. Avant 12 ans, l'enfant se cherche encore souvent au niveau sportif.

L'objectif est également de permettre aux parents d'avoir la possibilité financière de laisser le choix à l'enfant, avant d'investir dans tel ou tel sport avec les dépenses d'équipement et d'affiliation que cela engendre.

Dans le cas présent, l'enfant peut ainsi essayer 3 sports différents à raison de 8 séances chacun, le tout pour 30 euros. Au terme de ces modules, il ne reste plus à l'enfant, qu'à choisir le sport qu'il affectionne.

LES ACTIVITÉS SONT PROPOSÉES EN PLUS DES ACTIVITÉS DES 80 CLUBS DE L'ENTITÉ ?

Oui mais l'Académie n'a pas pour but de se substituer aux clubs sportifs existants. Si l'enfant souhaite continuer un sport qu'il a essayé, il devra

d'ailleurs s'affilier dans un club de son choix.

CETTE ANNÉE LA DANSE ORIENTALE EST À L'HONNEUR ?

Effectivement, c'est la « nouveauté de l'année » avec le sport adapté. En 2012, la zumba a très bien fonctionné. Cela résulte de la qualité des moniteurs mais également d'un attrait pour la danse au sens large. Nous avons donc souhaité élargir l'offre. Horaires, tous les mardis de 16h30 à 17h30.

Pour tous renseignements :

www.provincedeliege.be/sports

ou Echevinat des Sports de la commune d'Ans. 04/247.74.90. Mail : marianne.grella@ans-commune.be



Ils sont nés

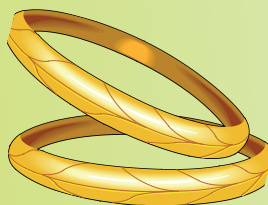
BRACONNIER Robin, 19/07/2013
 MORREALE Emma, 14/07/2013
 RENARD Emma, 24/07/2013
 ESSAHELI Naël, 2/08/2013
 LATOUR Alice, 30/07/2013
 DEDOYART Aymeric, 24/07/2013
 ASSOU Naïm, 30/07/2013
 MAKUMBI Madeleina, 22/07/2013
 OURIAGLI Mina, 6/08/2013
 OZ Emre, 2/08/2013
 VERWIMP Sacha, 9/08/2013
 TRIFI Yanis, 6/08/2013
 AKTAN Nathan, 9/08/2013
 MINEO Gloria, 7/08/2013
 DI GARBO Kiara, 14/08/2013
 BERISA Ismail, 12/08/2013
 MACANNUCO Ugo, 16/08/2013
 SÜKRANLI Melis, 13/08/2013
 MENDOLIA Nicolo, 14/08/2013
 EL MAJBOURI Wassim, 16/08/2013
 HERBILLON Mathys, 7/08/2013
 BALATA Akbar-Yacine, 15/08/2013
 BERTHELOT Lena, 19/08/2013
 GODINAS Sevan, 14/08/2013
 PINEIRO MIRALLAS Chloé, 16/08/2013
 GOESSENS Timéo, 16/08/2013

BEKAL Zakaria, 14/08/2013
 YAQOUBI Safwane, 25/08/2013
 ISER Nolan, 20/08/2013
 JOST Amaël, 23/08/2013
 LOVENBERG Sascha, 21/08/2013
 RASKIN Lou-Nays, 27/08/2013
 RASKIN Lily-Rose, 27/08/2013
 CAMARA Nanfadima-Fatmé, 2/09/2013
 GRECO Mirko, 3/09/2013
 YOUSFI Manel, 23/08/2013
 GERMIS Margaux, 31/08/2013
 EL HAMDI Hayat, 23/08/2013
 PUBLICA Laura, 2/09/2013
 FRANCOIS Jeremy, 1/09/2013
 CANOSSI Vanessa, 5/09/2013
 GIELEN Noa, 2/09/2013
 REMY Georges, 14/09/2013
 LOMBARDO Julia, 5/09/2013
 AYDIN Mikail, 13/09/2013
 ABIDI Iyed, 9/09/2013
 FRANCO Célénia, 6/09/2013
 MACCHIONE Tessa, 15/09/2013
 MACCHIONE Livia, 15/09/2013
 WILLEMSSEN Sasha, 3/09/2013
 OGER Loan, 12/09/2013
 PENNARTZ Noah, 21/09/2013



C'est une fille !

Ils se sont mariés



09/08/2013 M. Cicala Samuele & M^{me} Renda Rosalia
 10/08/2013 M. Jeugmans Didier & M^{me} Villez Jennifer
 M. Petitjean Lucien & M^{me} Dendauw Marie-Claire
 17/08/2013 M. Cogo Bernard & M^{me} Colpan Nancy
 M. Halleux Valentin & M^{me} Romagny Adeline
 21/08/2013 M. Daenen Sylvain & M^{me} Graccione Maria
 24/08/2013 M. Canicatti Fabio & M^{me} Lejeune Christelle
 M. Willem Frédéric & M^{me} Appeltans Joëlle
 31/08/2013 M. de Vuyst Eric & M^{me} Crasset Axelle
 M. Margraff Olivier & M^{me} Molhan Delphine
 M. Vrancken Martin & M^{me} Pilorge Joëlle
 M. Gueiben Jean-Pierre & M^{me} Servais Martine
 M. Ginter Yannick & M^{me} Boxus Valérie
 07/09/2013 M. Urbas Andrew & M^{me} Lardinois Ségolène
 M. Compère Geoffrey & M^{me} Palumbo Céline
 M. Daems Frédéric & M^{me} Etienne Laetitia
 M. Dupont Ludovic & M^{me} Guissard Nancy
 M. Logiste Benoit & M^{me} Ghys Claudine
 M. Melin Fabian & M^{me} Van Crombruggen Sabrina
 M. Van Den Bergh Thierry & M^{me} Fernandez Tocado Christelle
 13/09/2013 M. Crapanzano Laurent & M^{me} Pagnoul Céline
 14/09/2013 M. Pajera Daniel & M^{me} Toppet Odette
 M. Ramakers Robert & M^{me} Rasamoelina Monique
 M. Sacré Eric & M^{me} Henri Carole
 17/09/2013 M. Sayin Metine & M^{me} Atterte Pascale
 21/09/2013 M. Denis Romain & M^{me} Bosson Maud
 M. Lambert Rodrigue & M^{me} Arenas Ruiz Christelle
 M. Diaz Porras Luis & M^{me} Fairon Nathalie
 M. Verbist Luc & M^{me} Largo Martinez Maria Soledad
 M. Mathoul Vincent & M^{me} Vandenbrande Sandrine

Ils nous ont quittés

THEYS Jeanne, 22/06/1923 - 06/08/2013,
 domiciliée à Ans ;
 DELTOUR Didier, 08/10/1957 -
 08/08/2013, domicilié à Ans ;
 MASSET Arlette, 08/06/1936 -
 09/08/2013, domiciliée à Loncin ;
 LÉNAERTS Joséphine, 29/05/1921 -
 10/08/2013, domiciliée à Alleur ;
 RUBENS Micheline, 03/12/1944 -
 10/08/2013, domiciliée à Ans ;
 BOUTEMANS Marianne, 19/03/1965 -
 12/08/2013, domiciliée à Ans ;
 DESAIVE Simone, 13/04/1929 -
 21/08/2013, domiciliée à Ans ;
 MALPASSE Godefroidine, 07/04/1924 -
 21/08/2013, domiciliée à Loncin ;
 VANORMELINGEN Marthe,
 15/06/1935 - 22/08/2013, domiciliée à
 Ans ;
 LONAY Georges, 16/08/1916 -
 22/08/2013, domicilié à Ans ;
 BARBIER Roger, 08/06/1931 -
 25/08/2013, domicilié à Loncin ;
 UYTTEBROECK Claire, 11/06/1925 -
 26/08/2013, domiciliée à Alleur ;
 DUMOULIN Joséphine, 13/09/1921 -
 31/08/2013, domiciliée à Alleur ;
 ALAIMO Epifanio, 07/10/1931 -
 03/09/2013, domicilié à Alleur ;
 MOREAU Alfred, 20/02/1922 -
 11/09/2013, domicilié à Ans ;
 REMY Albert, 20/08/1924 - 11/09/2013,
 domicilié à Alleur ;
 BUREAU Yvon, 10/07/1938 -
 12/09/2013, domicilié à Ans ;
 JANSSENS Marie, 17/09/1916 -
 16/09/2013, domiciliée à Alleur ;
 ROUCHET Urbain, 20/05/1934 -
 13/09/2013, domicilié à Ans ;
 DRAGA Angela, 05/01/1922 -
 14/09/2013, domiciliée à Loncin ;
 LARUELLE Jeanne, 06/11/1911 -
 13/09/2013, domiciliée à Ans ;
 DEKEMEXHE Ernest, 11/07/1936 -
 17/09/2013, domicilié à Alleur ;
 HUYNEN Elisabeth, 01/01/1927 -
 17/09/2013, domiciliée à Loncin ;
 CARDOL Nicolas, 04/09/1949 -
 20/09/2013, domicilié à Ans ;
 MOREAU Gaston, 27/12/1932 -
 20/09/2013, domicilié à Ans ;
 FORET Marthe, 28/09/1918 -
 21/09/2013, domiciliée à Ans ;
 COLLARD Mariette, 31/12/1925 -
 23/09/2013, domiciliée à Ans.



Thierry Coenen,

Conseiller communal

Vêtements bio, éthiques, équitables, responsables...

Vous avez tous entendu parler du bio, du commerce équitable, du recyclage, de produits dits «écologiques»... mais connaissez-vous réellement la différence entre ces notions quand il s'agit de vêtements ?

Un vêtement est qualifié de vêtement **biologique**, lorsque la matière première est produite sans pesticides, ni engrais chimiques, tout en limitant la consommation d'eau et d'énergie. L'exemple le plus connu est le coton. Mais certains fabricants utilisent aussi du lin, du bambou, du chanvre, de la laine, ou encore du caoutchouc.

La culture de coton est la plus polluante du monde: elle utilise 25% de l'ensemble des pesticides de l'agriculture mondiale.

Selon le WWF, il faut de 7000 à 29000 litres d'eau pour produire un kilo de coton. Des chiffres énormes! Le coton biologique contourne ces problèmes: ni pesticides, ni engrais chimiques, ni OGM ne sont utilisés pour sa production. Ce coton est cueilli à la main et filé de manière biologique. Cela permet de préserver l'équilibre des écosystèmes ainsi que la fertilité des sols; les rivières et nappes phréatiques ne sont plus polluées par les résidus de ces polluants.

Côté mode, de plus en plus de créateurs se lancent dans le bio et proposent des vêtements respectant ces valeurs, tout en restant tendance. Des jeans aux sacs ou aux écharpes, toutes sortes de vêtements et d'accessoires sont créés en mode bio. Les stylistes contribuent donc à leur tour à la diminution de l'empreinte écologique.

Un vêtement biologique peut également être écologique quand il garantit tout à la fois une matière première biologique et des étapes de sa fabrication strictes (filage, tissage, teinture naturelle sans métaux lourds, confection, finition, absence ou restriction de produits chimiques, limitation de l'impact environnemental en matière de transport...).

Un vêtement équitable est un vêtement qui a été fabriqué par des groupements d'artisans bénéficiant d'un partenariat durable avec la marque à partir d'une matière première cultivée par des petits producteurs.

Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Les organisations du commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel.

Producteurs et artisans, appelés partenaires, doivent répondre à des critères stricts (petites entités collectives, droits des ouvriers, conditions de travail, etc.). Les organismes quant à eux s'engagent à payer un prix équitable pour les produits (pratiquant souvent une forme de micro-crédit), mais aussi à travailler sur la durée avec leurs partenaires.

Dans certaines boutiques, on peut trouver des fringues dites «éthiques», «**responsables**» ou «**solidaires**». Mais qu'est-ce que cela signifie au juste? «C'est toute création de vêtement qui met en avant au moins une valeur sociale ou environnementale».

Autre terme: un vêtement est considéré comme **recyclé** lorsque des créateurs réutilisent des matériaux spéciaux (verre, emballages en PET, vieux tissus) pour réaliser de nouveaux vêtements ou accessoires de mode. Les matières premières naturelles sont ainsi économisées. On peut intégrer

dans ce processus la customisation de vêtements ou d'accessoires.

Et pour finir, voici le **shopping durable**: quelques grandes ASBL d'économie sociale proposent des vêtements «de seconde main» dans divers buts, que ce soit pour subventionner leurs actions humanitaires, pour réduire les déchets, pour promouvoir une alternative de consommation, pour revaloriser objets et textiles, etc. Le vêtement de seconde main y reçoit une valeur ajoutée sociale et environnementale.

En se procurant des «fringues» dans ce circuit, des tenues originales sont trouvées et des économies sont engendrées... Pourquoi refuser une telle aubaine?

De plus, des déchets inutiles sont évités dans les poubelles grâce au **réemploi**. C'est un geste malin de donner ses anciens vêtements à une organisation ou de les revendre dans des friperies. Ils sont encore en bon état, mais ne sont plus à la bonne taille, ou simplement ne plaisent plus à leur ancien propriétaire. Histoire de goût ou de mode. C'est si simple de s'en séparer sans les jeter aux ordures: ils peuvent être récoltés dans les conteneurs de Terre ou d'Oxfam-Solidarité ou directement déposés dans les magasins d'Oxfam-Magasins du Monde par les donateurs.

Bref, en matière de «fringues», il est de plus en plus facile de faire un geste pour la planète. A vous de vous laisser convaincre.

Désir d'en savoir plus sur le parcours des fringues, sur les marques, sur la récup'? Visitez le site de achACT (www.achact.be) ou encore celui de Ressources, le portail de la récup' et de la revalorisation (www.res-sources.be).

65 et 60 années de mariage, cela se fête !

C'est pourquoi les époux DESSERANO-HUBERT, SOUVERAINS-DELEVAUX et MALCHAIR-SCHAFER étaient conviés par l'Administration communale qui, par la voix de son Bourgmestre Stéphane Moreau, congratulait ces citoyens et évoquait les faits principaux de cette longue vie commune.

Monsieur Desseranno rencontre sa future épouse Marcelle Hubert à l'occasion d'une représentation théâtrale. Leur mariage est célébré à Engis le 9 septembre 1948 et est couronné par la naissance de deux enfants auxquels leur maman se consacre pleinement.

Aujourd'hui, heureux grands-parents à six reprises et deux fois arrière-grands-parents, André et Marcelle goûtent aux joies du jardinage et aspirent à un repos bien mérité.

Monsieur et Madame Souverains se sont dits oui le 13 août 1953 dans la cité ardente. De leur union naîtront

deux enfants auxquels madame Souverains se consacrera pleinement.

Grands-parents et arrière-grands-parents Lucien et Marguerite consacrent leurs loisirs aux spectacles de variétés.

C'est à l'administration communale de Raeren que Monsieur et Madame Malchair échangent leurs consentements le 26 septembre 1953.

Arthur Malchair, à la retraite, bâtisseur

dans l'âme, se lance dans la construction de son habitation, puis celle de ses deux enfants et de son petit-fils. Son épouse veillera à l'éducation des enfants. Seniors actifs férus d'histoire, d'archéologie militaire et de lecture, ils y consacrent désormais leurs loisirs.

La cérémonie s'achevait, comme de coutume, par le verre de l'amitié après la remise des cadeaux de circonstance. Rendez-vous dans cinq ans...



Noces d'or pour cinq couples de chez nous

Grande effervescence ce samedi 21 septembre 2013 à la salle du conseil où les époux DE PAOLI, BOURLART, MOREAS, BROKAMP et VETCOUR fêtaient cinquante années de vie commune.

Originaires d'Italie, Monsieur De Paoli et Mademoiselle Penta se sont unis le 6 juillet 1963. Trois enfants viendront couronner leur union.

C'est à Herstal, le 17 août 1963, que Francis Bourlart et Adriana Cordani se sont dit oui. Madame Bourlart a consacré toute son attention à l'éducation de son fils, tandis que Monsieur travaille chez Cockerill, société qu'il quittera en 1990 pour la préretraite

Monsieur et Madame Moreas convolent le 31 août 1963 à Fooz. La carrière de notre jubilaire est pour le moins éclectique. De leur union naîtra une fille pour qui sa maman se consacrera pleinement.

C'est sur les bancs de l'Ecole Moyenne de Secrétariat, de Commerce et d'Administration que débute l'histoire de Jean-Marie Brokamp et de Jeanne-Marie Wanten, comme quoi l'école à parfois du bon...

Le 21 septembre 1963, à l'hôtel de ville de Liège, Joseph Vetcour et Leonardina De Felice se promettaient de parcourir le même chemin. Parents à 4 reprises, c'est Madame qui se consacrera à l'éducation des enfants.

Après les discours du Président du Conseil, Francy Dupont et la remise des cadeaux traditionnels, nos jubilaires et leurs invités ont partagé le verre de l'amitié en compagnie des Ediles présents. Rendez-vous dans dix ans.



Un siècle bien rempli pour Rose qui voit le jour à Ans le 24 août 1913. En 1939, elle épouse Monsieur Joseph Jadoul, maréchal des logis de gendarmerie. Une union comblée rapidement par la venue d'une petite Jeanine. Hélas, cette joie sera éphémère car lors du bombardement de la gendarmerie d'Ivoz-Ramet où elle réside son époux est tué. Elle revient alors à Ans chez ses parents et s'occupe de sa fille.



Aujourd'hui, c'est au tour de sa fille, secondée par les neveux et nièces de prendre soin de cette éternelle optimiste qu'est Madame Walmag.

La Commune tenait évidemment à féliciter Madame Walmag et sa famille. Le Premier échevin Thomas Cialone et le Président du conseil communal Francy Dupont remettaient quelques présents à cette dynamique centenaire ainsi que le portrait de nos nouveaux souverains.

Rose Walmag a fêté ses 100 printemps



LUNDI 18 NOVEMBRE À 14H30

Voyage-Evasion : La Pologne, méconnue et si pittoresque par Edmond Debouny

Prix (goûter inclus) : membres ENEO : 4 € / non-membres ENEO : 6 €

Contact : Ghislain Havelange - 04/263.50.55

Réservation préalable obligatoire Francine Drion - 04/227.27.90

MERCREDI 20 NOVEMBRE À 20H

Activités associatives : Comment atteindre le public souhaité ?

C'est mou ! A affiner ! Des idées ?

Aux partenaires de Mai en couleurs, associations Ansoises, et acteurs culturels ansois.

Une organisation du Comité de pilotage de Mai en couleurs

JEUDI 21 NOVEMBRE À 14H

Quoi? What's the trouble? par la compagnie «Arthé»

Avec Florence Hebbelynck, Nicolas Philippe et Guylène Olivares (voix off). Texte, mise en scène : Christiane Girten. Création lumières : Raphael Rubbens. Création sonore : Eric Ronsse. Scénographie et Régie : Laurence Drevard. Vidéo : Hakkanard

<http://artheasbl.wix.com/artheasbl>

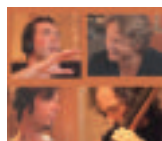
SAMEDI 23 NOVEMBRE À 20H30

Bal folk avec Duo Bornauw & Macke

Infos : 0497/32.28.02 (Matthieu)

www.rzf.be

VENDREDI 6 DÉCEMBRE À 20H30



Jazz al'trappe: Lionel Beuvs Quartet

Une collaboration Centre culturel d'Ans, Jazz Tour et Lundi d'Hortense

SAMEDI 7 DÉCEMBRE À 15H (OUVERTURE DES PORTES 14H30)

Alleur Metal Fest

Avec I am a Revenge, Resurrection, TCMFH, Embrace your Punishment, Deadalus, As It Hurts, 4000 Broken Necks, Escape

Paf : 8 € / prévente 6 €



SAMEDI 14 DÉCEMBRE À 19H

Concert de Noël

Invité d'Honneur : **Loubistock**

Ensemble musical en provenance de la ville de Lviv, capitale culturelle d'Ukraine. Depuis 1996 ces cinq femmes de talents effectuent des tournées en Belgique, France et en Angleterre. Leur répertoire est composé de mélodies folkloriques Ukrainiennes, de chants de la tradition cosaque et au mois



de décembre des chants du répertoire de Noël. Le groupe se produit en tenue traditionnelle des Carpates.

Et aussi : **Les Sundays et le Royal Cercle Choral Jupille st Amand**, sous la direction de Christine Solhosse, piano : Damien Girs, prix d'entrée au concert : 15 € / prévente 12 €
CONCERT + SOUPER-FROMAGE + 1 VERRE DE VIN : 25 €

Réservation : avant le 7 décembre 2013 en versant au n° de compte : BE14 0000 7464 0183 de Guy Delwaide rue de Lantin 54 à 4432 Alleur - Tél. 04/263.22.22

Ce concert est organisé en collaboration avec l'Echevinat de la Culture de la Commune d'Ans.

JEUDI 19 DÉCEMBRE À 10H ET 11H15

Théâtre Jeune-Public : Madame Ours par le théâtre de l'Oranger

Pour les enfants de 3 à 8 ans

Conte musical adapté de l'album «Madame Ours» écrit par Natalie Quintart et illustré par Stéphanie Blanchard.

<http://www.nataliequintart.be/>

Prix hors scolaire : 8 € / 6 € (membre CCA et préventes).

VENDREDI 3 JANVIER 2014 À 20H30

Jazz al'trappe : Ivan Paduart Trio

Histoires d'eau...

Guy Soomers, s'est exposé et maintenant s'imprime...



Prochaine parution d'un livre
avec plus de 80 aquarelles



Format italien 24 x 16 cm, 80 pages, couverture cartonnée, papier aquarelle.

Prix de vente : 30 € (+ 4,50 € si envoi postal)

Versement de 30 € pour confirmation de commande sur le compte BE34 001-0724507-90 de Guy Soomers à Loncin-Ans ou directement à son domicile, rue du Rossignol 13 à 4430 Loncin. Tél. 04/263.80.74 ou 0494/429.532



Nathalie Dubois,

Echevine de l'Instruction publique et de la petite Enfance :

Une rentrée exceptionnelle, fruit d'un travail de qualité et de longue haleine



Depuis plusieurs années, sous la houlette de Madame Nathalie Dubois, Echevine de l'Enseignement, le Collège communal et les équipes pédagogiques des différentes écoles communales (enseignants, puéricultrices, assistantes maternelles, accueillantes extrascolaires... chapeautés par les directions) œuvrent dans un souci commun de proposer un enseignement de qualité, qui suit l'évolution de la société et qui répond aux besoins spécifiques des enfants. De nombreux efforts ont vu progressivement le jour dans ce sens et se poursuivent quotidiennement.

Cette nouvelle rentrée scolaire des écoles fondamentales communales ansoises se caractérise par plusieurs nouveautés.

« I THINK, DONC JE SUIS... »

La filière immersive en anglais, ouverte en 2012 à l'école de Loncin-Tilleul, poursuit sa route en ouvrant cette année une 2^e année primaire. Les élèves de cette classe partiront bientôt, pour la première fois, à l'instar de l'ensemble de nos élèves de 2^e année primaire, en classe de dépaysement dans un centre de Vielsalm permettant un accueil immersif.

Depuis septembre, les élèves d'une classe de 3^e maternelle de l'école de Loncin participent à un apprentissage précoce de l'anglais, à raison de deux périodes hebdomadaires. Il s'agit d'offrir, à ces élèves qui se destinent à l'immersion anglaise, une première approche de la langue cible afin de les préparer au mieux à franchir le pas vers l'immersion.

« LE BUT : LE FOOT MAIS AUSSI LES ÉTUDES... »

Dans la lignée de la création en 2011 d'une section sportive « foot-études » et « multisports-études » dans les classes de 5^e et 6^e années primaires des écoles Pierre Perret 2 et Henri Lonay, les options « foot-études » et « multisports-études » de l'école Henri Lonay s'étendent cette année aux classes de 3^e et 4^e années primaires. Cette extension, due au vif succès rencontré par ces options au sein de ladite école, permet aux élèves de bénéficier des bienfaits du sport plus tôt dans leur parcours, tout en suivant un cursus scolaire traditionnel.

« PARCE QUE LE FUTUR NE S'IMPROVISE PAS... »

Deux de nos écoles primaires (l'école d'Alleur et celle de Loncin-Tilleul) sont en cours d'équipement en tablettes numériques, dans le cadre du Projet « Ecole Numérique » mis en œuvre conjointement par la Région

Wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'acquisition d'un nouveau matériel offrira l'opportunité, dans un premier temps, de favoriser le développement de compétences variées chez les élèves du degré supérieur au travers de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (les TICs), dans l'optique de renforcer les échanges individualisés entre l'apprenant et l'enseignant.

Les options pédagogiques prises par l'ensemble des acteurs assurent, au jour le jour, le développement des compétences de base des enfants, compétences qui les accompagneront tout au long de leur parcours scolaire.

« UN ACCUEIL EXTRASCOLAIRE HORS NORME ! »

La même attention est accordée durant les périodes d'accueil extrascolaire et de congé. Au sein de nos Centres Communaux de Jeux de Vacances, tout est mis en œuvre pour accueillir les enfants dans une ambiance conviviale et encadrée. Les plaines de vacances sont le moment de s'amuser, de (se) construire et de souffler un peu. Au travers de thèmes originaux toujours renouvelés, les enfants sont invités à réaliser des activités ludiques, créatives et sportives. Cet été, les enfants ont eu le plaisir de participer à des animations « à dos d'ânes ».

« D'IMPORTANTES INVESTISSEMENTS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES ENFANTS ET DES INSTITUTEURS... »

Enfin, dans le souci d'accueillir les enfants dans des infrastructures encore mieux adaptées et plus spacieuses, après la rénovation complète de l'école de Loncin-Tilleul, c'est au tour des écoles Pierre Perret 2 et de Xhendremael de connaître des travaux de rénovation de leurs bâtiments durant cette année scolaire. L'installation de nouveaux

modules de jeux extérieurs sera réalisée progressivement à l'avenir afin de compléter et/ou d'enrichir les modules déjà en place dans plusieurs de nos écoles maternelles.

La rentrée scolaire 2013-2014 est inmanquablement placée sous le signe du positif : en termes de projets certes, mais aussi en termes de population scolaire. Plus d'une centaine d'élèves supplémentaires ont pris le chemin de nos écoles maternelles et primaires cette année, comparativement à l'année passée. Cette augmentation de population est une belle récompense du travail entrepris au quotidien. Ce résultat est le fruit d'un travail complémentaire des différents acteurs de terrain : il s'agit d'un vrai succès d'équipe ! Succès qui nous invite à poursuivre dans cette voie et à construire de nouveaux projets pour l'avenir.

« ET DES PROJETS D'ENVERGURE QUI SORTENT DE L'ORDINAIRE... »

Des réflexions sont actuellement en cours quant à l'organisation de leçons sur « les gestes qui sauvent ». Plus globalement, l'objectif visé par Nathalie Dubois, Echevine de l'Enseignement, est d'amener chaque établissement scolaire à porter un projet spécifique, et ce pour permettre à chaque élève de trouver, dès l'enseignement fondamental, la place qui lui convient le mieux. C'est d'ailleurs à cette fin que la commune d'Ans a jugé bon de s'inscrire parmi les rares communes qui proposent plusieurs plateaux immersifs, en ajoutant dernièrement la filière immersive anglaise à celle néerlandaise préexistante.

Après la réorganisation géographique de l'immersion néerlandaise, l'ouverture de la filière immersive anglaise, la création des options « foot-études » et « multisports-études », c'est un projet de mise en œuvre d'une option « artistique » à l'école Fernand Meukens qui est en gestation. L'enseignement communal ansois a de beaux jours devant lui.

Crèche communale « Nicolas Gélon »

Délocalisation automne 2013

Les travaux de remplacement de l'ensemble des châssis de la crèche communale ont débuté comme prévu ce 14 octobre 2013.

Après bientôt 40 ans de fonctionnement, le renouvellement des châssis était devenu nécessaire tant au niveau énergétique qu'au niveau pratique.

Un tel chantier comportant un certain nombre de nuisances, pour des raisons évidentes de sécurité, il a été décidé de délocaliser les enfants et le personnel de la crèche pendant la période des travaux. Trouver à reloger 72 enfants n'était pas une chose aisée.

A l'initiative de l'Echevine de l'Enfance, Nathalie DUBOIS, une solution a été dégagée.

Trois groupes de bébés sont accueillis dans les locaux flambants neufs de l'école communale des Tilleuls à Loncin et trois groupes de plus grands enfants occupent des bâtiments scolaires libres rue de Jemeppe, 22 à Loncin où des travaux d'aménagement ont été réalisés. Les locaux ont été remis en état et sécurisés de manière à y accueillir les bambins et ce, en collaboration avec le Service des Travaux, chapeauté par Grégory PHILIPPIN.

Le déménagement a eu lieu le vendredi 11 octobre 2013 par une équipe d'ouvriers communaux dont l'efficacité est à souligner. Bonne humeur et bonne volonté étaient au rendez-vous.

Le soir même, les parents rassurés ont découvert avec satisfaction le nouveau milieu d'accueil de leur enfant pour les trois prochains mois.

En janvier 2014, les enfants et le personnel retrouveront leur crèche communale qui aura fait peau neuve, en s'adaptant aux normes actuelles énergétiques ainsi qu'aux exigences en terme de sécurité. Ces travaux permettront d'obtenir de meilleures conditions d'accueil et de confort pour les petits et assureront aussi de meilleures conditions de travail pour l'équipe du personnel de la crèche communale.



Séjour culturel et
humanitaire aux
Philippines

Thomas Cialone, le Premier Echevin en charge de la Culture, avait rencontré les responsables de la chorale lors de leur prestation à la maison de repos de Loncin en septembre 2012.



Stéphane Moreau le Bourgmestre d'Ans aux côtés de Madame l'Ambassadrice des Philippines lors de sa venue au château de Waroux en 2012.

Lors de la dernière séance du conseil communal du 2 octobre 2013, il a été décidé « d'initier un jumelage entre la Commune d'Ans et Himamaylan City aux Philippines, portant sur des échanges culturels, artistiques et humanitaires.

Le Service de la Culture sera chargé de la constitution d'un Comité de jumelage et de l'élaboration et du suivi d'un programme d'échanges ; d'apporter un soutien aux activités de l'ONG locale PDG (Paghidaet Sa Kauswagan Development Group), principalement dans l'aide qu'elle apporte aux petits fermiers et travailleurs agricoles bénéficiaires de la réforme agraire, dans 5 communautés des villes d'Himamaylan, Binalbagan et Kabankalan, au sud de la province de Negros Occidental ; Considérant qu'un premier contact établi

par la responsable de Erato Singers, Arlette Meyers, Drève de Waroux, 63, 4432 Alleur, avec la ville de Himamaylan conclut au souhait des responsables de la ville de renforcer les liens entre des villes d'Himamaylan et d'Ans, dans le cadre du projet de coopération évoqué ci-dessus. »

Erato Singers, chœur mixte fondé le 12 septembre 2005, compte aujourd'hui 35 chanteurs. Le souhait du groupe est de réaliser des voyages musicaux de qualité en variant les formules et en mettant en valeur les talents de chacun de ses chanteurs.

En août et septembre 2012, l'ensemble vocal philippin *University of the Philippines Singing Ambassadors* (UPSA) proposait une tournée d'une dizaine de concerts en Belgique. Ses membres, une trentaine de personnes, furent hébergés dans diverses familles d'accueil dont celles des membres du chœur ansois *Erato Singers*.

Suite à cet échange, *Erato Singers* a souhaité concrétiser un projet alliant

échange culturel, solidarité et fraternité entre les peuples en organisant, du 5 au 19 avril 2014, un séjour aux Philippines pour les membres du chœur et en récoltant des fonds destinés à soutenir un projet de développement dans ce pays. Utiliser sa passion de la musique pour soutenir un projet humanitaire et découvrir le peuple philippin, est apparu à Erato Singers comme une occasion rêvée d'aller à la rencontre de ses amis d'UPSA chez eux. Pour tous renseignements : Arlette Meyers 0497-10.90.48. Mail : gamm74@skynet.be

Il est également à rappeler que les dons en espèces peuvent être déposés sur le compte **096-2241896-53**, ouvert au nom « d'Autre Terre asbl ». Le donateur recevra une attestation fiscale pour tout don égal ou supérieur à 40 € dans la même année... Attention, pour que le don soit intégralement versé au projet présenté ici, il est nécessaire d'indiquer en communication « projet Erato PDG 2014 ».



La chorale dans toute sa splendeur.



Thomas Cialone, le Premier Echevin en charge de la Culture vous présente la Waroux, bière de passion

La bière de Waroux présentée en avant-première.

Venus de bien loin parfois, les amateurs de bière n'ont pas manqué l'occasion de venir découvrir la « Waroux » lors du salon des microbrasseries, qui s'est déroulé au château de Waroux les 12 et 13 octobre derniers. Quelque 1 500 personnes avaient fait le déplacement pour découvrir le savoir-faire de brasseurs provenant de plusieurs régions de Wallonie et plus.

Première bière de château en Wallonie et produite par la jeune microbrasserie de la Principauté, la « Waroux » est une petite nouvelle sur le marché qui a tout d'une grande..., merci à ses créateurs, Messieurs Pirotte et Dethier.

MAIS QUELLES SONT SES ORIGINES ?

Quelques mots d'histoire : le château de Waroux, classé au patrimoine wallon disposait au moyen-âge d'une brasserie qui fut incendiée en 1290.

Le nom de Waroux évoque la terrible guerre des Awans et des Waroux, deux très puissantes familles, pour-

tant proches, de Hesbaye. Les terres des deux Seigneurs sont voisines. Tous deux sont fiers et hautains. Ils ne peuvent rester longtemps en paix. Au sein des lignages nobles du moyen-âge règne un très vif esprit de solidarité et le recours à la vengeance privée est fréquent. Le conflit survient en 1290 entre les deux familles, il dégènera en une guerre privée qui, pendant plus de quarante ans, fera rage.

Le prétexte du déclenchement de celle-ci fut le mariage secret de Hanneceau de Waroux avec la jeune orpheline, Adèle Poret du village d'Awans.

Cette jeune fille est, selon le chroniqueur Jaques de Hemricourt, « une serve... qui était riche de meubles et d'héritages ». Adèle et Hanneceau, un proche du seigneur de Waroux, se sont épris l'un de l'autre mais Humbert Corbeau, Seigneur d'Awans, la destine à un de ses amis. Aussi la réclame-t-il en vertu de ses droits féodaux à Guillaume le Jeune, chef du lignage des Waroux. Celui-ci répond qu'elle est franche (libre), donc qu'elle peut épouser qui il lui

plait. Devant le refus du Seigneur de Waroux, les Awans tentent d'enlever la prétendue serve. Lorsque Hanneceau de Waroux et Adèle, mariés, sont informés des intentions des Awans, ils se réfugient derrière les murailles du château des Waroux. Fous de rage, les Awans incendient le moulin et la brasserie des Waroux et ravagent leurs terres. Représailles et guerres s'ensuivent sans fin. La Paix de Fexhe, texte constitutionnel de la Principauté de Liège, scellera une première fois ce conflit. Le 16 mai 1335, la Paix des 12 lignages mettra définitivement fin aux 45 années de guerres fratricides. C'est la fin des guerres privées. Après la célébration des mariages, restait à relancer symboliquement la brasserie pour qu'une triomphale convivialité enterre à jamais les affres de ce terrible conflit. La belle Adèle, renaît dans nos mémoires.

Conditionnée en bouteilles de 75 cl, la Rousse de Waroux, ambrée, composée à 100% de malts d'orge, est torréfiée et caramélisée.

MAIS OU SE PROCURER LE DIVIN BREUVAGE ?

La bouteille est vendue au prix de 7 € ; le pac de 6 bouteilles est proposé à 35 €. C'est au château que l'on pourra se la procurer, aux heures de visite, soit du mardi au dimanche de 14h à 18h, rue de Waroux 301 à 4432 Alleur – Tél. 04/371.98.38.

HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC



Editeur responsable : Pixel Prod - Frédéric Mathiche - rue Sylvain Paris, 60 - 4367 Crisnée

21/11/2013 - 15/6/2014
CHÂTEAU DE WAROUX - ANS
www.chateaudewaroux.be | 04/247.72.73



SPECTACLE D'OPERETTE A ANS

Dimanche 8 décembre à 15h00
Centre Culturel d'Ans

La Cocarde de Mimi Pinson

Opérette d'Henri Goublier



Opérette en 3 actes de Henri Goublier. Mise en scène: Claude Odeurs. Par la troupe Belcantissimo de Mady Urbain de l'ORW qui assure la direction musicale du spectacle.

Paris, 1915. Dans un atelier en pleine effervescence, les Mimi-Pinsons commencent la fabrication de cocardes tricolores porte-bonheur, destinées aux poilus qui se battent sur le front. La jolie Marie-Louise, secrètement amoureuse de Jean, le fils du patron, actuellement lieutenant aux armées parvient à coudre secrètement, dans la vareuse de son bien-aimé, une cocarde fétiche, destinée à le protéger du danger... mais...

PAF : 8 € - 6 € en prévente

Réserv./Prévente : Administration communale d'Ans
Service Culture - Tél. : 04/247 72 74



Château de Waroux

Dimanche 8 décembre 2013
à 15h00 et à 16h30



Saint-Nicolas propose des visites de l'exposition Toulouse-Lautrec pour les enfants de 5 à 10 ans, suivies d'une distribution de friandises. Réservation obligatoire : au 04/371 98 38 - 3 € / enfant.



Bar pour les parents avec
dégustation de la bière de Waroux

A épinglez... pour les amateurs

22-23 novembre : Dans le cadre de l'inauguration de l'exposition
Toulouse-Lautrec, dégustation de Champagne

(info : jeanchristophehubert@swing.be - tél. : 0476/75 32 91)

5 décembre : Whisky Club Waroux consacré aux whiskies du Speyside

(Info : walther.herben@ans-commune.be - tél. : 04/371 98 38)





Une nouvelle rencontre inter-entreprises

C'est sous la forme d'un midi de l'information que l'ADL d'Ans, en collaboration avec plusieurs autres ADL, a organisé le 24 octobre dernier une rencontre inter-entreprises. Celle-ci a rencontré un vif succès puisque plus de 40 personnes étaient présentes au Château de Waroux pour y participer.

Ce midi de l'information avait pour thème « Le permis d'environnement en pratique ». Après l'accueil par Jean-François Bourlet, Président du CPAS, en charge des Affaires économiques et de l'ADL, Mr Cappellin de la cellule environnement de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) a exposé la procédure à suivre par les entreprises soumises à permis d'environnement, ainsi que tous les outils mis à leur disposition.

Outre l'intérêt thématique de cette réunion, ces rencontres, placées sous le signe de la convivialité, sont des lieux d'échanges et de création de nouveaux contacts professionnels.

Si vous souhaitez être tenu informé des prochaines réunions ou pour plus d'informations :



Agence de Développement Local
04/247.72.95
anne.moreau@ans-commune.be



Lieux d'échanges et de création de nouveaux contacts professionnels

« Ans qui bouge ! »

Commerces et entreprises récemment installés

- **Franck Provost** : *salon de coiffure*
Chaussée du roi Albert, 3c - 4431 Loncin - 04/239.01.97
www.franckprovost.be - infoans@franckprovost.be
- **Cloudpix** : *photos aériennes*
Rue Doumier, 118 - 4430 Ans - 0474/748 363
www.cloudpix.be
- **Essentiel (Nathalie Sonnet)** : *massage*
Rue de l'Yser, 399 - 4430 Ans - 0495/70.28.72
<http://essentiel-massages.com> - info@essentiel-massages.com
- **ANNA.L** : *vêtements dames et accessoires*
Rue de la Station, 20 - 4430 Ans - 04/361.26.49
- **Eco Immo** : *Agence immobilière*
Rue de la Station, 52 - 4430 Ans - 04/246.33.46
<http://eco-immo.be>
- **YFU Bruxelles-Wallonie** : *Echanges Educatifs Internationaux*
Rue de la Station, 75 - 4430 Ans - 04/223.76.68
<http://www.yfu-belgique.be> - info@yfu-belgique.be
- **Meex** : *Bijouterie (artisan joaillier, réparations, transformations)*
Rue de la Station, 30 - 4430 Ans - 04/247.80.77
<http://www.meex.be>
- **Chez Monsieur Patacook 2**
Rue Walthère Jamar 235/1 - 4430 Ans
- **Chez Inias** : *café*
Rue Walthère Jamar, 226 - 4430 Ans
- **Philippe Brasseur** : *Electricité générale*
Rue Guillaume Reynen, 26 - 4432 Alleur - 0471/37.46.49
philippebrasseur39@gmail.com
- **Christelle Mortier** : *photographe*
Rue Monfort, 84 - 4430 Ans - 0491/07.52.51
www.christelle-photographie.be
info@christelle-photographie.be
- **L'Arche** : *Centre de thérapies logopédiques et neuropsychologiques*
Rue Reine Astrid, 65 - 4432 Alleur - 0496/07.04.87
- **Librairie Infor**
Rue de Jemeppe, 72 - 4431 Loncin - 04/365.78.25
- **Jeanne-Françoise Delville** : *ophtalmologue déménagement*
Avenue de l'Europe, 11 - 4430 Ans - 04/247.12.67

Une erreur s'est glissée dans le précédent numéro du Ans-Infos, le numéro de téléphone du Capricorne (café rue Walthère Jamar, 106) est le 04/272.97.17.

Vous souhaitez apparaître dans cette rubrique ? Contactez l'Agence de Développement Local :
Anne MOREAU et Jérôme RENETTE
04/247.72.95 - 04/247.72.22
anne.moreau@ans-commune.be
jerome.renette@ans-commune.be



Pas d'idée cadeau ?

Offrez un chèque-commerce ansois !

Vous voulez faire plaisir à vos employés ou aux membres de votre club sportif ? Vous cherchez un cadeau sympa de fin d'année ? Pensez aux chèques-commerces ansois ! Ceux-ci ont été lancés par le Service des Affaires économiques et du Commerce de l'Administration Communale d'Ans, en collaboration avec l'Agence de Développement Local (ADL). Les chèques-commerces ont tous une valeur de 25 euros. Ils peuvent être écoulés dans les commerces adhérents à l'opération (déjà plus de 50 commerces participants).

Outre la bonne idée cadeau, le chèque-commerce vise à dynamiser et à soutenir le commerce ansois. Depuis un an, ils sont distribués par les services communaux à de nombreuses occasions. Dès le 15 novembre, ces chèques-commerces seront accessibles à tous et en vente à l'Agence de Développement Local.

Retrouvez sur notre site internet plus d'infos ainsi que la liste des commerces et entreprises participants : www.ans-commune.be rubrique « Economie - commerce ».

L'ADL et le Service des Affaires économiques et du Commerce sont également à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous êtes commerçant et vous souhaitez à votre tour faire partie du système des chèques-commerces ? N'hésitez pas à contacter l'Agence de Développement Local ou le service des Affaires économiques.



Anne MOREAU et Jérôme RENETTE
04/247.72.95 - 04/247.72.22

anne.moreau@ans-commune.be
jerome.renette@ans-commune.be





Marché

Place des
Anciens Combattants
ALLEUR

de

13-14-15 DÉCEMBRE 2013

Noël

Feu
d'artifice

Une initiative du Bourgmestre d'Ans, Stéphane Moreau,
et de Jean-François Bourlet, Président du CPAS en charge
des Affaires économiques.

le samedi 14 décembre
vers 20h30